

Au 3^e trimestre 2021, à nouveau plus de 3 000 emplois créés

Insee Conjoncture La Réunion • n° 20 • Janvier 2022

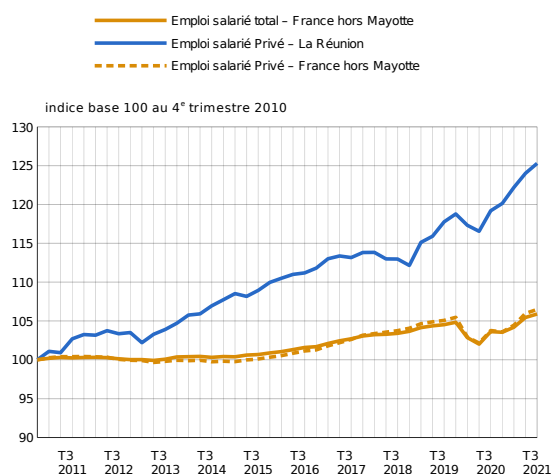
En dépit de la dégradation de la situation sanitaire et des nouvelles contraintes qui l'accompagnent, l'économie réunionnaise fait à nouveau preuve de résilience au 3^e trimestre 2021. L'emploi salarié continue ainsi de croître avec 3 300 emplois supplémentaires par rapport au 2^e trimestre (+ 1,2 %). Cette croissance est tirée par le dynamisme du secteur public (+ 1,6 %), soutenu par les contrats aidés. Dans le secteur privé, l'emploi augmente mais de manière moindre (+ 1,0 %). Le volume d'heures de travail rémunérées reflète le dynamisme de l'emploi : en octobre, il se situe au-dessus de son niveau d'octobre 2019. L'emploi salarié progresse avant tout grâce aux services non marchands, que ce soit dans l'enseignement, l'administration publique, la santé ou l'action sociale (+1 700 emplois). Il augmente aussi dans le commerce (+ 500) et dans les services aux ménages, essentiellement portés par les associations (+ 500). Dans l'hébergement-restauration, l'emploi résiste grâce au dispositif d'activité partielle qui permet d'amortir les effets de la crise sanitaire. L'emploi se maintient également dans le secteur du transport. L'activité touristique continue cependant à pâtir de la crise sanitaire : la fréquentation dans les hôtels et les autres hébergements collectifs baisse de 25 % par rapport au 3^e trimestre 2019. Le taux de chômage oscille entre 17 et 18 % depuis le 4^e trimestre 2020, à un niveau très inférieur à sa valeur de 2018 (24 %). Les autorisations de construire et les mises en chantier de logements augmentent ce trimestre, tandis que les créations d'entreprises se stabilisent à un niveau élevé.

Fin septembre 2021, 276 500 salarié-es travaillent à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Malgré le confinement partiel et le couvre-feu mis en place fin juillet 2021, le nombre d'emplois salariés continue d'augmenter au 3^e trimestre 2021, avec 3 300 emplois supplémentaires par rapport au 2^e trimestre. Cette hausse est semblable à celle des trois trimestres précédents (+ 1,2 %).

De la fin 2019 à fin septembre 2021, 13 000 emplois salariés sont créés à La Réunion (+ 4,9 %). Au niveau national, sur la même période, l'emploi salarié n'augmente que de 1,0 %, soit un rythme cinq fois moins élevé qu'à La Réunion ► [figure 1](#).

Face à la dégradation de la situation sanitaire à La Réunion, différentes mesures restrictives sont mises en place : un couvre-feu de 23 heures à 5 heures du matin à partir du 14 juillet, puis un confinement partiel du 31 juillet au 18 septembre sous la forme d'une limitation des déplacements. Le passe sanitaire entre en vigueur au moins d'août limitant l'accès aux lieux de culture, de loisir et de restauration, aux établissements de santé, aux foires et salons.

► 1. Évolution de l'emploi salarié



Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total et emploi privé, régional et France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

Malgré ces restrictions, le volume d'heures de travail rémunérées continue d'augmenter. En août, alors que les restrictions sont au plus fort, il est supérieur de 4,7 % à son niveau d'août 2019, et de 7,4 % en octobre 2021 par rapport à octobre 2019 ► **figure 2**. Cette croissance du volume d'heures rémunérées reflète la dynamique de l'emploi, mais aussi un recours modéré des entreprises réunionnaises aux dispositifs d'activité partielle. Ces dispositifs mis en place depuis mars 2020 permettent d'indemniser les salariés dont le nombre d'heures rémunérées par les entreprises baissent, du fait d'une activité plus limitée.

L'emploi salarié privé augmente moins que les trimestres précédents

Au 3^e trimestre 2021, le secteur privé crée 1 900 emplois, à un rythme moins soutenu que les trimestres précédents (+ 1,0 %, après + 1,5 % au 2^e trimestre et + 1,7 % au premier). Cette dynamique du secteur privé depuis un an s'explique d'abord par la forte croissance du nombre d'apprentis, conséquence de la mise en place d'une aide exceptionnelle pour l'embauche en contrat d'apprentissage dans le cadre du Plan de relance de l'économie. Entre fin juin et fin septembre 2021, 4 900 personnes, jeunes pour la plupart, entrent ou prolongent leur contrat d'apprentissage, alors qu'elles n'étaient que 1 600 à la même période en 2019 ► **figure 3**. Les embauches en apprentissage se font essentiellement dans le secteur privé : commerce, industrie et hébergement-restauration. En outre, en juillet 2021, 1 200 personnes bénéficient d'un contrat aidé « initiative emploi » (CIE) dans le secteur marchand, soit 600 de plus que fin 2020.

L'emploi public augmente également : + 1 400 emplois par rapport au trimestre précédent. La dynamique de l'emploi public est plus forte ce trimestre qu'au cours des deux trimestres précédents (+ 1,6 % contre + 1,0 % au 2^e trimestre et une stabilité au premier) ; cela est notamment lié à la hausse des contrats aidés dans le secteur non-marchand. À La Réunion, fin septembre, 11 800 personnes bénéficient d'un contrat aidé « Parcours emploi compétence » (PEC), soit 700 de plus qu'au trimestre précédent.

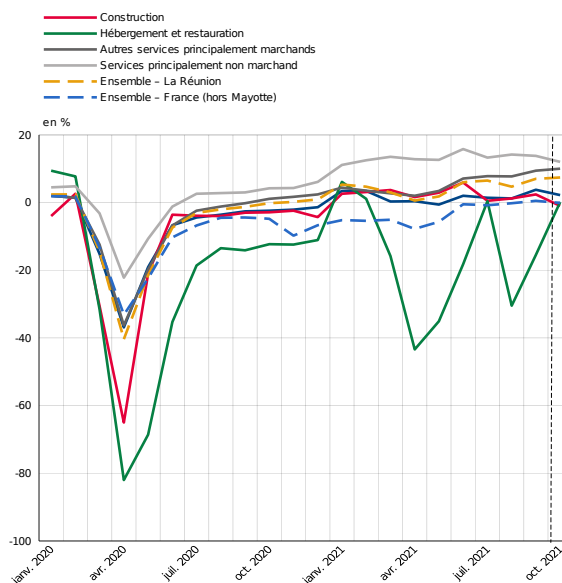
Les transports et l'hébergement-restauration se maintiennent

Au 3^e trimestre 2021, l'emploi salarié hors intérim augmente dans l'hébergement-restauration (+ 100 emplois) malgré le couvre-feu mis en place fin juillet qui oblige les restaurants à se limiter à la vente à emporter ► **figure 4**. Les dispositifs d'activité partielle ont à nouveau permis à ce secteur de maintenir les emplois : le volume d'heures de travail rémunérées baisse de 30 % en août 2021 par rapport à août 2019. Il remonte en septembre mais reste inférieur de 15 % à son niveau de septembre 2019. En octobre, avec la levée du couvre-feu, il revient à son niveau de deux ans plus tôt.

Le transport résiste également à la crise sanitaire : l'emploi y est stable au 3^e trimestre malgré la baisse du trafic aérien depuis le début de la crise. Les dispositifs d'activité partielle sont moins activés que dans l'hébergement-restauration : le volume d'heures rémunérées par les entreprises du secteur reste proche du niveau de 2019 tout au long du trimestre.

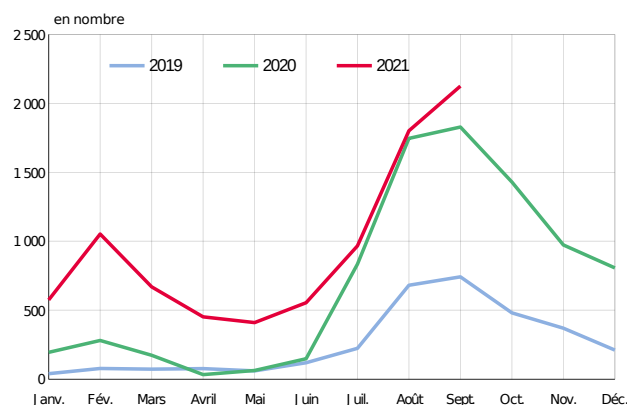
Dans le commerce, l'emploi salarié hors intérim augmente de 500 emplois, grâce notamment à l'embauche d'apprentis et à l'ouverture de quatre grandes surfaces sur l'île.

► 2. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de 2019



Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.
Source : DSN- traitement provisoire, Insee.

► 3. Entrées en contrat d'apprentissage



Champ : secteurs public et privé.
Source : Dares

► 4. Niveau et évolution de l'emploi salarié par secteur détaillé à La Réunion

	Emploi salarié	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle
	en milliers	en %	
Ensemble	276,5	1,2	4,8
Privé	186,5	1,0	5,1
Public	90,0	1,6	4,3
<i>Par secteur d'activité</i>			
Agriculture	3,1	1,4	4,8
Industrie	18,8	1,0	3,7
dont Agro-alimentaire	7,2	1,9	3,9
Construction	15,5	-1,2	3,1
Tertiaire marchand	123,6	1,2	5,3
Commerce	35,2	1,5	4,4
Transports	12,7	0,3	3,3
Hébergement - restauration	10,0	1,1	3,2
Information et communication	3,9	-2,1	1,3
Services financiers	6,4	0,2	0,8
Services immobiliers	2,1	1,7	5,9
Services aux entreprises*	25,5	0,9	7,4
Intérim	4,9	3,1	7,5
Services aux ménages	23,1	2,3	7,9
Tertiaire non marchand	115,4	1,5	4,8

Note : données CVS, en fin de trimestre.

Champ : L'évolution trimestrielle compare le trimestre en cours au trimestre précédent, l'évolution annuelle compare le trimestre en cours au même trimestre de l'année précédente.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee.

Dans les services, l'emploi toujours en hausse

L'emploi salarié hors intérim continue d'augmenter dans les **services aux ménages** (+ 500 emplois au 3^e trimestre), essentiellement constitués d'associations, en partie grâce à la hausse des contrats aidés. Les **services aux entreprises** progressent eux aussi (+ 200 emplois) ► **figure 5**. En octobre 2021, le nombre d'heures rémunérées augmente de 10 % par rapport à octobre 2019 dans l'ensemble des services marchands hors hébergement-restauration.

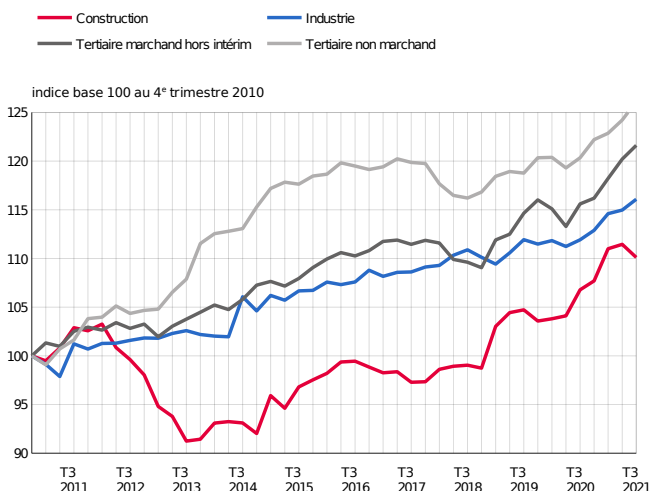
Dans la construction, 200 emplois salariés hors intérim disparaissent au 3^e trimestre, après une année dynamique en termes de créations d'emplois (1 000 emplois créés de juin 2020 à juin 2021). Malgré des mises en chantier de logements en hausse ce trimestre, la hausse des prix des matières premières et du fret maritime peuvent limiter les renouvellements de contrats.

Dans l'industrie, 200 emplois salariés hors intérim sont créés au 3^e trimestre, surtout dans l'industrie agro-alimentaire.

Dans l'ensemble des secteurs (industrie, construction, services), les entreprises réalisent des ajustements de court terme en ayant recours à l'intérim. Comme au trimestre précédent, l'emploi intérimaire augmente (+ 150 emplois) : 4 900 personnes sont en mission d'intérim fin septembre. La situation sanitaire et les incertitudes qui en découlent incitent les entreprises à privilégier les contrats courts.

Au 3^e trimestre 2021, 115 400 salarié-es travaillent dans les services non marchands (enseignement, administration publique, santé ou action sociale). Ces personnes travaillent majoritairement dans le public (80 %), mais peuvent également exercer dans le privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecin, etc.). Ce trimestre, ce secteur enregistre une hausse de 1 700 emplois, à un rythme plus soutenu qu'au cours du trimestre précédent (+ 1,6 % contre + 1,0 %). Cette hausse provient essentiellement des emplois dans l'enseignement ce trimestre, probablement en lien avec l'embauche de contrats aidés PEC dans les établissements scolaires.

► 5. Evolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité



Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.
Champ : emploi salarié dans le secteur de la construction, de l'industrie et dans le tertiaire marchand hors intérim et non marchand à La Réunion.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

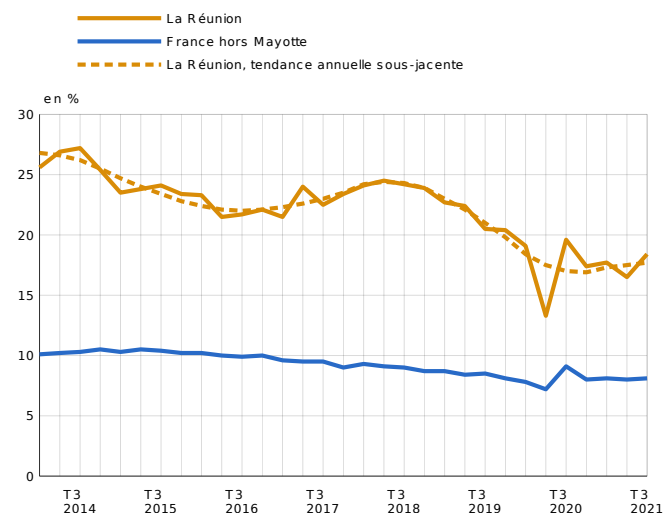
Le chômage se stabilise autour de 18 %

À La Réunion, au 3^e trimestre 2021, le **taux de chômage** au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit en moyenne à 18 % de la population active. Il oscille entre 17 et 18 % depuis le 4^e trimestre 2020, à un niveau très inférieur à sa valeur de 2018 (24 %) ► **figure 6**. Cette baisse du chômage depuis 2018 est à lier au fort dynamisme de l'emploi en réaction à la crise, mais aussi à l'accroissement en 2019 de la population inactive au sens du BIT, notamment des hommes et femmes au foyer. Au niveau national, le chômage concerne 8,1 % de la population active au 3^e trimestre 2021.

Au troisième trimestre 2021 : une fréquentation touristique encore très affectée par la crise sanitaire

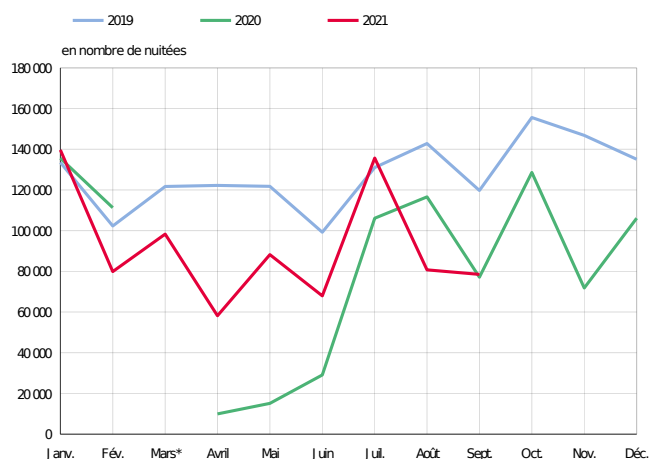
Au 3^e trimestre 2021, l'activité touristique à La Réunion reste sous l'influence de la crise sanitaire. Avec 296 000 nuitées enregistrées, la fréquentation dans les hôtels et les autres hébergements collectifs touristiques recule de 25 % par rapport à la même période de 2019, avant la crise sanitaire ► **figure 7**. Elle est en revanche semblable à celle de 2020. Le taux d'occupation des chambres sur la période atteint 51 %, soit une baisse de 13 points par rapport à 2019 et un niveau identique à celui de 2020.

► 6. Estimation du taux de chômage trimestriel au sens du Bureau international du travail



Note : données CVS, en moyenne trimestrielle.
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

► 7. Évolution de la fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques à La Réunion



* non disponible en mars 2020
Note : nombre de nuitées en 2019, 2020 et 2021.
Source : Insee, enquêtes de fréquentation hôtelière.

La fréquentation des hébergements touristiques est néanmoins très contrastée entre le mois de juillet et ceux d'août et septembre.

En juillet, grâce à la levée d'une grande partie des mesures sanitaires en vigueur jusqu'alors (déconfinement, reprise des vols entre l'Hexagone et La Réunion), l'activité touristique sur l'île est très dynamique. Les hébergements touristiques enregistrent 137 500 nuitées, soit une forte hausse par rapport à juillet 2020 (+ 28 %), et même une légère augmentation par rapport à juillet 2019 (+ 4 %). Le taux d'occupation des chambres s'élève à 62 % en juillet, en hausse de 8 points par rapport à juillet 2020, et à un niveau comparable à celui de juillet 2019. Sur cette période, le chiffre d'affaires des hôtels progresse de 5 % par rapport à 2019 et celui de la restauration, de 9 % ► **figure 8**.

Au mois d'août, l'activité touristique se replie nettement, avec la remise en place de fortes restrictions liées à la dégradation sanitaire à La Réunion. Le nombre de nuitées baisse de 42 % par rapport à août 2019 et de 29 % par rapport à août 2020. Le chiffre d'affaires des hôtels comme des restaurants recule ainsi de 40 % par rapport à 2019. Seules 42 % des chambres sont occupées en août 2021, contre 66 % en août 2019 et 56 % en août 2020.

En septembre, avec 79 000 nuitées, l'activité touristique recule de 34 % par rapport à 2019, mais est légèrement supérieure à septembre 2020. L'allègement progressif des restrictions sanitaires permet d'atténuer le repli constaté en août. Le taux d'occupation des chambres reste cependant faible (47 %), en retrait de 16 points par rapport à septembre 2019. Ces variations de l'activité touristique touchent toutes les microrégions de l'île.

Au 3^e trimestre 2021, la clientèle reste essentiellement française, qu'il s'agisse d'habitants de l'Hexagone en voyage sur l'île ou de résidents réunionnais. La clientèle étrangère est en effet toujours très peu présente : elle induit à peine 2 % des nuitées ce trimestre comme au 3^e trimestre 2020, contre 13 % sur la même période de 2019.

La construction neuve reste bien orientée

Au cours des 12 derniers mois, de novembre 2020 à octobre 2021, 8 200 logements sont autorisés à la construction à La Réunion, soit une hausse de 9 % par rapport à la période de novembre 2019 à octobre 2020 ► **figure 9**. Le nombre d'autorisations de constructions de logements individuels progresse fortement (+ 35 %), tandis qu'il baisse pour les logements collectifs (- 10 %).

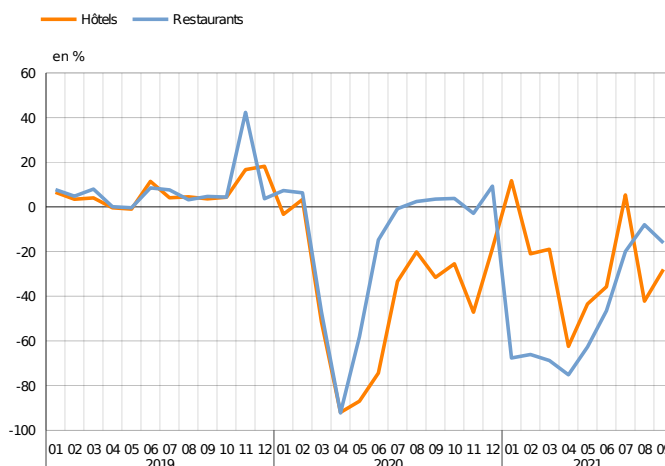
Entre novembre 2020 et octobre 2021, 7 400 nouveaux logements sont mis en chantier sur l'île, soit une hausse de 30 % par rapport à la même période un an plus tôt. Les mises en chantier de logements collectifs ont davantage augmenté que ceux de logements individuels (+ 39 % contre + 17 %).

Au niveau national, le nombre de permis autorisés augmente également (+ 18 %), tout comme les ouvertures de chantiers (+ 9 %).

Les créations d'entreprises se stabilisent à leur plus haut niveau

Au 3^e trimestre 2021, 2 770 entreprises sont créées à La Réunion dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles. Le nombre de créations d'entreprises se stabilise, après avoir atteint son plus haut niveau au trimestre précédent ► **figure 10**. À l'inverse, au niveau national, les créations d'entreprises baissent, davantage ce trimestre (- 4 %) que le trimestre précédent (- 1,3 %).

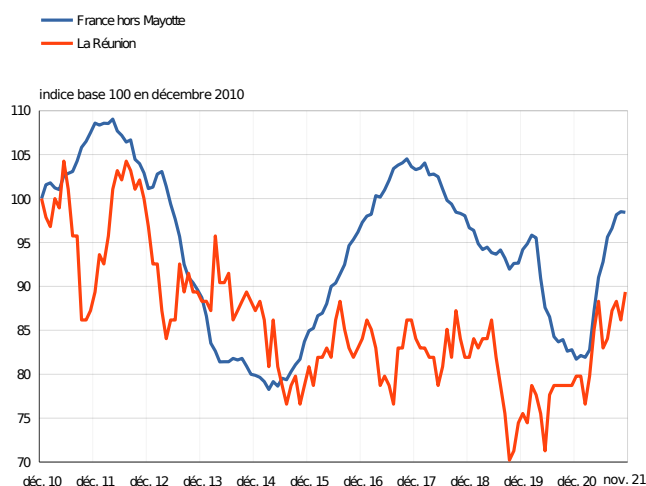
► 8. Évolution mensuelle entre 2019 et 2021 du chiffre d'affaires de l'hébergement et de la restauration à La Réunion



Note : l'évolution mensuelle présentée est calculée par rapport à l'année 2019 pour les années 2020 et 2021 (et par rapport à l'année 2018 pour l'année 2019).

Source : DGFIP, Insee.

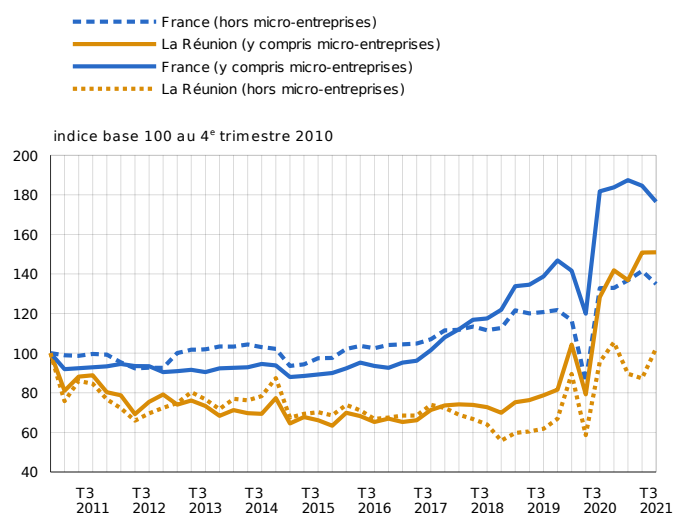
► 9. Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : SDES, Sit@del2.

► 10. Évolution des créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Le dynamisme des créations d'entreprises profite surtout au secteur de la construction (+ 22 %) et à celui des « autres services » (+ 15 %). À l'inverse, les créations d'entreprises baissent au 3e trimestre 2021 dans les secteurs de l'industrie (- 19 %) et des « commerces, transports, hébergement et restauration » (- 18 %). Le secteur des « autres services » est à l'origine de 52 % des créations d'entreprises du trimestre, contre 45 % au trimestre précédent.

Au niveau national, le nombre de créations d'entreprises baisse dans tous les secteurs d'activité.

Le statut de micro-entrepreneurs est de plus en plus répandu à La Réunion. La part des créations sous ce statut est encore prépondérante ce trimestre. Elles représentent 59 % des créations, soit 5 points de plus qu'au 3e trimestre 2020. Cette part est désormais comparable à celle du niveau national.

Au cours des 12 derniers mois, le nombre de créations sous le régime de micro-entrepreneurs augmente de 67 % et celui des sociétés, de 37 %. Dans le même temps, les créations d'entreprises individuelles classiques baissent de 12 %.

Daniel Ah-Son, Anne Jonzo, Rissat Moezaly Goulamhoussem (Insee)

Contexte national – En France, l'activité a retrouvé son niveau d'avant-crise au troisième trimestre 2021

L'activité a fortement progressé au troisième trimestre (+3,0 %), tirée par la réouverture des secteurs auparavant affectés par les restrictions sanitaires (hébergement-restauration, services de transport, services aux ménages...). La consommation des ménages a rebondi (+4,9 %) et les échanges extérieurs ont joué positivement sur la croissance, dans un contexte de reprise graduelle du tourisme international. Dans le même temps, les prix de l'énergie continuent de tirer l'inflation à la hausse et les entreprises sont de plus en plus nombreuses à se déclarer contraintes par des difficultés d'approvisionnement. Malgré ce contexte et l'incertitude sanitaire, la reprise se poursuivrait au quatrième trimestre, conduisant à une croissance du PIB de 6,7 % en 2021, après sa chute de 8,0 % en 2020.

Contexte international – Reprise mondiale sous contraintes

Au troisième trimestre 2021, la reprise économique s'est poursuivie en Europe, sous l'effet notamment d'une demande intérieure dynamique, sauf en Espagne. Les difficultés de production et les tensions inflationnistes se font cependant sentir de plus en plus. Aux États-Unis, ces contraintes déjà vives et la diminution de l'effet des aides aux ménages ont pesé sur la consommation, provoquant un ralentissement de l'activité. En Chine, des pénuries d'électricité ainsi que l'apparition de foyers épidémiques ont conduit à des fermetures de moyens de production. Fin 2021, la persistance des contraintes d'approvisionnement, auxquelles s'ajoute l'incertitude sanitaire, continuerait d'affecter la croissance mondiale.

Avertissements sur le marché du travail

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données. Par ailleurs, depuis le 1^{er} trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Acos (champ hors intérim) et la Dares (sur l'intérim).

À compter du 1^{er} trimestre 2021, la refonte de l'enquête Emploi entraîne une révision du taux de chômage dans les DOM : + 0,1 point à La Réunion (contre 0,0 point sur la France entière). Cette rupture est due à de multiples facteurs, notamment un changement du questionnaire et de concept sur le taux d'emploi et l'introduction d'internet comme mode de réponse en ré-interrogation. Afin de préserver la continuité temporelle des indicateurs, la rupture a été rétropolée dans les séries longues trimestrielles depuis 2014. Les séries présentées dans cette publication sont donc « sans rupture ». À ce stade cependant, les corrections qui ont été apportées aux séries passées des DOM doivent être considérées comme provisoires avec une incertitude plus importante que pour celles déterminées pour la France entière (hors Mayotte). Elles sont donc susceptibles d'être revues au printemps 2022, au moment de la publication des résultats annuels de 2021.

Dans les DOM, contrairement aux départements de métropole, les séries de taux de chômage localisés sont directement issues d'une enquête par sondage. En conséquence, une part d'aléa est susceptible d'introduire du bruit à court terme dans les données. Dans les notes de conjoncture régionales, les séries de taux de chômage localisés sont ainsi complétées par des séries lissées représentant la tendance annuelle sous-jacente. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier.

La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis le début de la crise sanitaire (secteur d'activité à l'arrêt, contrainte de garde d'enfant par exemple). Pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi.

► Définitions

Les **services aux entreprises** correspondent aux activités scientifiques et techniques, qui regroupent les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, ainsi qu'aux activités de services administratifs et de soutien, qui regroupent les activités liées à l'emploi (hors intérim), aux agences de voyage, aux activités de location et à la sécurité.

Les **services aux ménages** sont majoritairement composés des activités des organisations associatives, ils comportent également les activités d'arts et spectacles, des activités récréatives et d'autres services personnels.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) et le nombre de personnes en emploi ou au chômage.

► Pour en savoir plus

- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) ».
- **Moezaly Goulamhousse R.**, « [Juillet et août 2021 : à La Réunion, une fréquentation touristique toujours dépendante de la crise sanitaire](#) », *Insee Flash La Réunion* n° 216, novembre 2021.
- [Tableau de bord économique de La Réunion](#), *Cerom*, décembre 2021.
- « [Comptes économiques rapides de La Réunion en 2020](#) - L'activité économique recule nettement, mais le pouvoir d'achat résiste », *Cerom*, juillet 2021.
- « [Reprise sous contraintes](#) », *Note de conjoncture* - décembre 2021.
- « [Activité touristique : impact de la crise sanitaire Covid 19](#) », *Chiffres détaillés*, Insee, décembre 2021.

